



CRÉDIT FONCIER

Communiqué de presse

Paris, le 20 octobre 2015

Le Prêt à l'Accession Sociale (PAS) et le Prêt à Taux Zéro (PTZ) permettent, dans le neuf, à plus de 4 ménages sur 10 de devenir primo-accédants

Chiffres clés 2014 issus de l'étude sur l'accession sociale à la propriété du Crédit Foncier :

- dans le neuf, plus de **4 ménages sur 10** sont devenus propriétaires primo-accédants grâce aux PAS et/ou PTZ
- **59 000** opérations d'accession ont été financées par un PAS, soit un montant total de 7,2 milliards d'euros
- **48 000** opérations d'accession ont été financées par un PTZ, soit un montant total de 1,9 milliard d'euros

Le Crédit Foncier publie une étude consacrée à l'accession sociale à la propriété en France. Elle fait le point sur les dispositifs de prêts mis en place par les pouvoirs publics pour encourager les ménages à devenir propriétaires. Cette étude s'intéresse en particulier au Prêt à l'Accession Sociale (PAS), lancé en 1993, et au Prêt à Taux Zéro (PTZ), lancé en 1995.

Le PAS et le PTZ permettent, dans l'immobilier neuf, à plus de quatre ménages sur dix de devenir primo-accédants. Les primo-accédants sont ceux qui accèdent à la propriété pour la première fois. Ces deux prêts jouent un rôle moteur dans l'accession à la propriété.

Le Prêt à l'Accession Sociale (PAS) en 2014 :

- Près de **59 000 opérations d'accession** ont été financées par un PAS, ce qui représente un montant total de **7,2 milliards d'euros**.
- L'âge moyen d'un souscripteur au Crédit Foncier est de 34 ans ; les moins de 40 ans représentent 77 % des emprunteurs du PAS.
- En moyenne, le PAS représente 86 % du coût total de l'opération immobilière sur une durée de 26 ans.
- Trois régions représentent 43 % des opérations d'accession à la propriété financées à l'aide d'un PAS : l'Île-de-France (23 %), Rhône-Alpes (12 %) et PACA (8 %).

Les atouts du PAS sont nombreux : taux d'intérêt plafonné, bénéficie de l'APL en fonction des revenus, frais réduits (dossier, hypothèque...).

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ) en 2014 :

- Un peu plus de **48 000 opérations d'accession** ont été financées par un PTZ, ce qui représente un montant total de **1,9 milliard d'euros**.
- L'âge moyen d'un souscripteur au Crédit Foncier est de 33 ans et demi ; les moins de 40 ans représentent 79 % des emprunteurs du PTZ.
- En moyenne, le PTZ représente 24 % du coût total de l'opération immobilière sur une durée de 22 ans.
- Au cours des dix dernières années (2005/2014), 2 millions d'opérations d'accession ont été financées par un PTZ.

Le PTZ permet de bénéficier d'un taux d'intérêt égal à 0 % et d'un différé d'amortissement en fonction des revenus.

Le Crédit Foncier est l'acteur historique du financement de l'accession sociale à la propriété en France.

En 2014, le Crédit Foncier a distribué (en montant) 43 % des PAS et 24 % des PTZ octroyés.

Pour en savoir plus, téléchargez l'étude intégrale : <http://creditfoncier.com/laccession-sociale-a-la-propriete-2>

**



GRUPE BPCE

CRÉDIT FONCIER



414 000

Primo-accession

414 000 ménages primo-accédants* sont devenus propriétaires en 2014 grâce à un crédit immobilier dont 116 500 dans le neuf.



4/10

Primo-accession dans le neuf

Le PAS** et le PTZ*** permettent, dans le neuf, à plus de 4 ménages sur 10 de devenir primo-accédants.



35 ans

Age moyen de l'emprunteur Foncier DUO

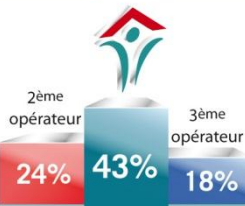
L'âge moyen du particulier qui souscrit un prêt Foncier DUO est de 35 ans. Foncier DUO est un produit exclusivement distribué par le Crédit Foncier.



43 %

Régions et PAS

Trois régions représentent 43 % des opérations d'accession à la propriété financées par un PAS (Ile-de-France 22,6 %, Rhône-Alpes 11,9 %, PACA 8,3 %).



43 %

Crédit Foncier et PAS

Le Crédit Foncier détient 43 % de part de marché sur le PAS, à fin 2014.



1993

Sauter le PAS de l'accession

Le PAS a été créé en 1993 pour favoriser l'accession à la propriété. Il peut financer 100 % d'un projet immobilier.



7,2 milliards €

Le montant total de PAS en 2014

Le montant total de PAS en 2014 s'est élevé à 7,2 milliards d'euros, ce qui correspond à 58 693 opérations d'accession financées par un PAS.



24 %

Crédit Foncier et PTZ

Le Crédit Foncier détient 24 % de part de marché sur le PTZ, à fin 2014.



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE, L'ÉTAT VOUS SOUTIEN.

1995

Zéro intérêt

Le PTZ a été créé en 1995. Il permet de bénéficier d'un taux d'intérêt à 0 % et d'un différé de remboursement selon le revenu.



1,9 milliard €

Le montant total de PTZ en 2014

Le montant total de PTZ en 2014 s'est élevé à 1,9 milliard d'euros, ce qui correspond à 48 096 opérations d'accession financées par un PTZ.

* Les primo-accédants sont ceux qui accèdent à la propriété pour la première fois **PAS : Prêt à l'Accession Sociale ***PTZ : Prêt à Taux Zéro

A propos du Crédit Foncier

Le Crédit Foncier : rendre possible tous les projets immobiliers.

Le Crédit Foncier est aujourd'hui une société spécialisée dans les financements et services immobiliers en France.

Filiale à 100% du Groupe BPCE, 2^{ème} groupe bancaire en France*, le Crédit Foncier s'adresse à l'ensemble des acteurs qui, à un titre ou à un autre, ont besoin d'une expertise et d'une compétence uniques pour trouver une réponse à la mesure de leurs besoins immobiliers : les particuliers bien entendu, mais aussi les professionnels, les investisseurs et les collectivités locales.

A tous, le Crédit Foncier apporte ses capacités d'innovation et de créativité, ainsi que son expérience d'un marché sur lequel il agit depuis plus de 160 ans.

Le Crédit Foncier est le premier prêteur des ménages aux revenus les plus modestes, en commercialisant près d'un Prêt à l'Accession Sociale** (P.A.S.) sur deux. Il est également un des leaders de la distribution des prêts à taux zéro (25 % de part de marché***).

Le Crédit Foncier se déploie autour de cinq grands métiers : le financement immobilier des particuliers ; le financement des investisseurs et des professionnels de l'immobilier ; le financement des équipements publics ; les services immobiliers ; les opérations financières avec le refinancement.

* 2^{ème} en termes de part de marché épargne clientèle et crédit clientèle (source : Banque de France T3-2014- toutes clientèles non financières).

**Source : SGFGAS à juin 2015.

*** Source : SGFGAS au 1^{er} trimestre 2015.

Contacts Presse

Nicolas Pécourt
Directeur Communication externe et RSE
T : 01 57 44 81 07
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Seraly
Responsable Communication Presse et Externe
T : 01 57 44 78 34
kayoum.seraly@creditfoncier.fr

Suivez-nous sur :  twitter.com/CreditFoncier |  facebook.com/CreditFoncier |  youtube.com/CreditFoncier